

Pièces à fournir pour la délivrance d'un laissez-passer (Personnes majeures)

- Formulaire de demande de laissez-passer (à imprimer et à compléter)
- Lettre de demande de laissez-passer adressée à Madame le Chargé d'Affaires a.i.
- Photocopie de l'ancien passeport ou de la déclaration de perte (s'il s'agit d'un passeport déclaré perdu)
- Copie intégrale d'acte de naissance.
- Justificatif de domicile (en France).
- Photocopie de la carte d'identité Nationale.
- Certificat de nationalité.
- Copie du livret de famille ou de l'acte de mariage pour les personnes mariées.
- Copie du titre de séjour (s'il ne s'agit pas d'un retour définitif)
- Deux photos d'identité récentes (ni lunettes ni boucles d'oreilles)
- Copie du billet d'avion.
- Droit consulaire: 20 euros

Pièces à fournir pour la délivrance d'un laissez-passer (Personnes mineures)

- Formulaire de demande de laissez-passer (à imprimer et à compléter)
- Lettre de demande de laissez-passer adressée à Madame le Chargé d'Affaires a.i.
- Autorisation parentale dûment signés par les parents.
- Copie intégrale d'acte de naissance ou la transcription de l'acte de naissance pour les ressortissants malgaches nés hors du territoire malgache.
- Photocopie des pièces d'identité des parents (passeport ou CIN malgache)
- Justificatif de domicile (en France)
- Copie de la carte de circulation ou du titre républicain de l'enfant (s'il ne s'agit pas d'un retour définitif)
- Deux photos d'identité récentes (ni lunettes ni boucles d'oreilles)
- Copie du billet d'avion.
- Droit consulaire: 20 euros